



# DEMANDE DE RÉSERVATION PARTICULIERS

Validité – 15 jours

SALLE COMMUNALE

MATÉRIEL

Madame, Monsieur	
Adresse	
Adresse Mail	
Téléphone	

## DÉSIRE LOUER

Date	
Nombre de participants	
Objet	

## DÉNOMINATION DES SALLES

Dénomination		Cocher	Tarif	Caution
Salle Polyvalente	Scorvipontains		500	320
	Hors commune		700	320
Salle polyvalente – Cuisine			150	320
Salle bleue			220	305
Salle bleue – moins de 2 heures			110	305
Maison de Saint-Urchaut Tarifs journée	Scorvipontains		350	500
	Hors commune		500	500
Maison de Saint-Urchaut Tarifs week-end	Scorvipontains		500	500
	Hors commune		700	500
Site de Saint-Urchaut	Scorvipontains		150	500
	Hors commune		500	500

## DÉNOMINATION DU MATÉRIEL

Dénomination	Stock	Quantité souhaitée	Tarif unitaire	Caution
Module 8x5 m	8		120	250
Barnum pliant 8x4 m	4		100	200
Barnum pliant 4x4 m	2			
Barnum pliant 3x3 m	1		50	150
Tables / Tréteaux	120		2	20
Bancs	190		2	60
Couverts complets			0.20	0.50



## POUR INFORMATION :

★ La demande de réservation doit être effectuée 1 mois à l'avance, selon la disponibilité de la salle et/ou du matériel.

★ Le formulaire de demande de réservation doit être déposé à l'accueil de la mairie ou envoyé par mail aux deux adresses suivantes :

- sport.asso@pontscorff.bzh

- mairie@pontscorff.bzh

★ Retrait et retour du matériel :

Vaisselle : retrait le vendredi entre 9 heures et 10 heures et retour le lundi entre 9 heures et 10 heures à la salle polyvalente (rue du Docteur Rialland).

Autre matériel : retrait le vendredi à 13h30 et retour le lundi à 8 heures ou 13 heures 30 aux Services Techniques (lieu-dit Le Templo).

Prévoir des bénévoles, à minima deux personnes, pour le retrait et le retour du matériel.

Lors de la reprise du matériel, tout élément manquant ou cassé sera facturé, selon le coût de la réparation ou de la pièce endommagée.

★ Retrait des clés :

Le vendredi après-midi en mairie, entre 13 heures 30 et 17 heures 15 pour les week-ends.

La veille de l'évènement, entre 13 heures 30 et 17 heures 15 pour les locations en semaine.

Les locations à la journée se font de 9 heures à 9 heures le lendemain, ménage effectué. En cas de propreté insuffisante des lieux à la reprise des clés, un nettoyage sera facturé en sus à l'organisateur (25 euros par heure et par agent mobilisé).

★ Cette déclaration ne vaut pas acceptation de la manifestation. Elle sera instruite dans un délai maximum de 15 jours.

★ Un mail vous sera adressé par le responsable pour vous informer de la décision.

★ La convention d'utilisation devra être signée dans les plus brefs délais et, pour la location de la maison de Saint-Urchaot, accompagnée d'un chèque d'acompte dont la valeur sera égale à 30% du prix total de la location.

PONT-SCORFF, le

<b>Le demandeur</b>	<b>Fabien SCHMITT</b> , Adjoint au Maire  <input type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Enregistré dans GRR et/ou le Drive
---------------------	--

Personnes à contacter pour le matériel et la vaisselle :

David MARULL – Responsable des Services Techniques : 06 38 43 10 04

Valérie QUÉRÉ – Responsable du Service Entretien : 06 23 71 02 06